



**En pleine nature**



## **Venez danser en Bretagne**

Dans le parc d'un château sur les rives de l'Odet

Château de Penfrat à Gouesnach

**Du 10 au 14 juillet 2023**

Nous pourrons de nouveau danser au château de Penfrat cet été.

Venez retrouver ou découvrir ce lieu magique : un parc entouré de 100 hectares de forêt (châtaigniers, chênes, hêtres, houx, pins, ...) avec une prairie qui descend en pente douce vers un bras de l'Odet, rivière qui passe à Quimper pour aller se jeter dans l'océan à Bénodet ; et dont le niveau monte et descend au gré des marées... Qui plus est, ce parc dispose d'un plancher de 150 m<sup>2</sup> en extérieur près du château. Nous pourrons ainsi danser en toute tranquillité pour nos chevilles. Et si des fois nous le souhaitons, rien ne nous empêchera d'aller sur l'herbe. Ombre et soleil, nous aurons aussi le choix selon le moment de la journée.

**Vous pouvez avoir un aperçu du lieu sur le site [www.penfrat.com](http://www.penfrat.com)**

Le château est situé à 15 km au sud de Quimper.

## **Les cours**

Stage ouvert à tous.

2 heures et demie de cours le matin, de 9h30 à 12h et en fin d'après-midi, de 17h à 19h30. Horaires ajustables en fonction du temps. Le soleil se couche tard en Bretagne...

Chacun pourra ainsi disposer de son après-midi pour se reposer, se promener ou aller à la mer (10km de la plage la plus proche).

Stage prévu pour 15 à 20 personnes.

Frais de cours : 250€

En cas de pluie, les cours auront lieu à l'intérieur, probablement à la Maison pour Tous de Penhars à Quimper.

## Hébergement et repas

Il est du ressort de chacun d'organiser son hébergement et ses repas.

Camping, gîtes, chambres à louer, hôtels, les solutions sont nombreuses.

Si vous souhaitez loger sur place en chambre d'hôtes, vous pouvez vous renseigner sur le site : [www.penfrat.com](http://www.penfrat.com)

## Déplacements

Le château se trouvant en pleine nature, il faut être motorisé pour y accéder. Là aussi, c'est à chacun de s'organiser. Une fois le groupe constitué, des solutions de covoiturage seront probablement envisageables.

**J'espère que la beauté du lieu et la possibilité de danser sous le ciel, au milieu des arbres et non loin de la rivière va vous inciter à tenter cette expérience. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Et nous nous retrouverons pour partager joyeusement et librement...**

## Inscription

**Jusqu'au 5 mai 2023**

Danse libre, 10-14 juillet 2023 château de Penfrat

**Coupon-réponse à remplir et à renvoyer avant le 5 mai 2023 à :**  
*Martine Puynège-Beaufrère 3 rue Teilhard de Chardin, 29000 Quimper*

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. : .....

Adresse : .....

.....

Courriel : .....

Je certifie être assuré(e) pour accident et en responsabilité civile auprès de l'organisme suivant :

.....

A.....Le.....Signature

:

**L'inscription sera prise en compte dès réception des arrhes**

80 € pour les cours à l'ordre de 'La vie en mouvements'

En cas de désistement, les arrhes ne seront pas remboursées sauf à trouver un(e) remplaçant(e).